

PANORAMA DE L'ÉNERGIE DU COEUR ENTRE-DEUX-MERS

PRODUCTION D'ÉNERGIE RENOUVELABLE TERRITORIALE

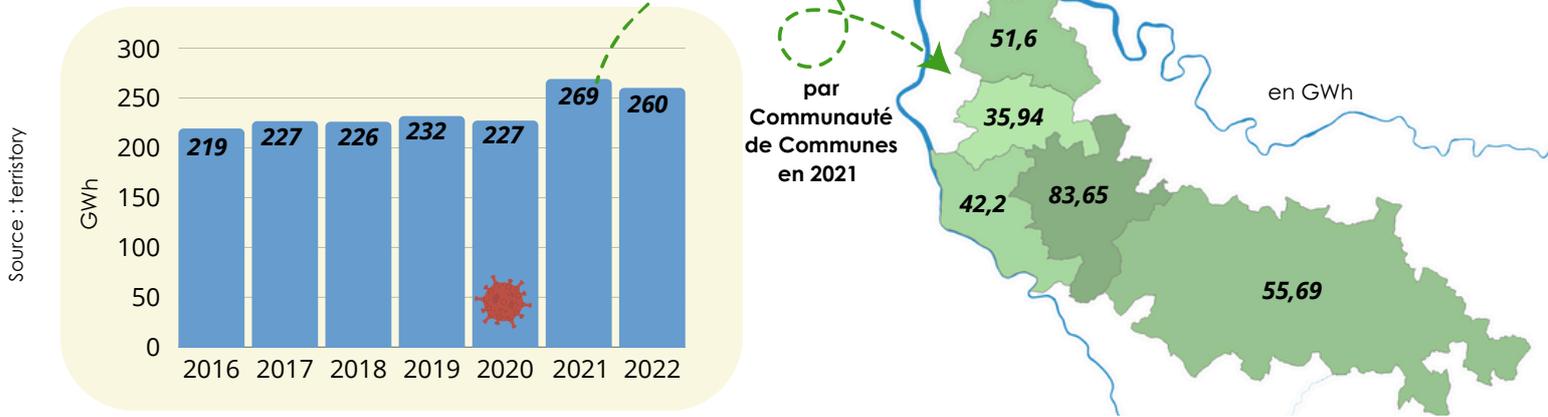
Document réalisé sur la base données publiques en 2025



PÔLE TERRITORIAL
CŒUR ENTRE-DEUX-MERS
ESPACE TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

PRODUCTION D'ÉNERGIE RENOUVELABLE DU TERRITOIRE EN GWh

GWh : Gigawatt-Heure



Jusqu'à 2020, la production d'énergie renouvelable du territoire a stagné à un peu plus de 220 GWh. Dès 2021, les données montrent une croissance de la production du territoire, avec en 2021 une production de 269 GWh.

ZOOM SUR LA PRODUCTION D'ENR PAR FILIERE EN 2021

269,09 GWh

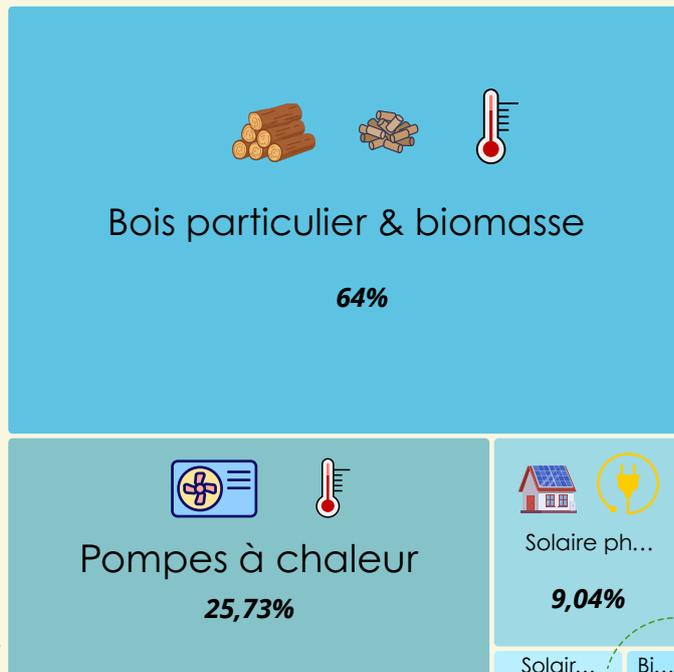
C'est la production d'énergie renouvelable du Cœur Entre-deux-Mers en 2021.

244,77 GWh sont de l'énergie thermique

24,32 GWh sont de l'énergie électrique

En détail

Source : PCAET



L'usage de cette production d'énergie renouvelable répond à un besoin qui peut être :

Thermique ou
Électrique

En détail, on perçoit que les sources de production renouvelable d'énergie thermique sont diverses sur le territoire avec en priorité : Bois, Pompes à chaleur, Biomasse.

En revanche, la production électrique est le fruit d'une unique source de production : Solaire photovoltaïque.

Solaire thermique : 0,85%

Biogaz thermique : 0,38%

10%

C'est l'indépendance énergétique du territoire en 2021.

Production ENR (269 GWh) /
Consommation énergétique (2 493 GWh) = 10%



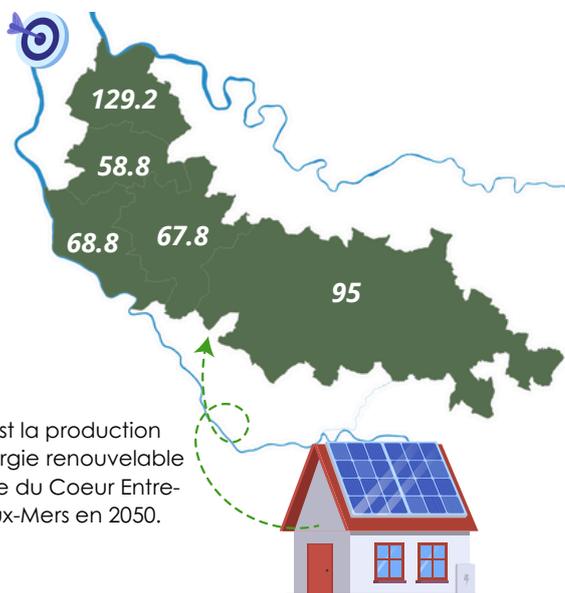
En détail, par communautés de communes, les productions d'énergies renouvelables **en 2021** (en GWh) :

	Bois particulier & biomasse 	Pompes à chaleur 	Solaire électrique 	Solaire thermique 	Biogaz thermique 	Production énergie renouvelable totale
	25,86	14,36	1,51	0,47	0	42,2
	58,79	11,74	12,73	0,39	0	83,65
	27,69	18,52	4,79	0,6	0	51,6
	20,52	13,51	1,46	0,45	0	35,94
	39,34	11,13	3,83	0,37	1,03	55,7
	172,2	69,26	24,32	2,28	1,03	269,09

De la même manière que pour la consommation énergétique et les émissions de gaz à effet de serre, les PCAET identifient les objectifs en matière de production d'énergie renouvelable pour les territoires **à horizon 2050** :

	Bois particulier & biomasse 	Pompes à chaleur 	Géothermie 	Solaire électrique 	Solaire thermique 	Biogaz thermique 	Hydraulique 	Déchets 	Production énergie renouvelable totale
	8	12,9	1	68,8	1,3	6	2	8	108
	21,3	10,8	1	67,8	1,2	7	0	6,5	115,6
	3,5	16,9	1	129,2	1,4	7	0	10,5	169,5
	8,3	12	1	58,8	1,3	5	0	7,5	93,9
	84,9	Inclus dans solaire thermique	0	95	11,4	10,9	0	0	202,2
	126	52,6	4	419,6	16,6	35,9	2	32,5	689,2

Source : PCAET



C'est la production d'énergie renouvelable solaire du Cœur Entre-deux-Mers en 2050.

58,8 %

C'est l'indépendance énergétique du territoire en 2050.

Production ENR (689,2 GWh) / Consommation énergétique (1 172 GWh) = 58,8%



36 %

C'est la part d'électricité liée au photovoltaïque dans la consommation énergétique territoriale globale en 2050.



ALLER PLUS LOIN SUR LES DONNEES PHOTOVOLTAÏQUES



L'Agence Locale de l'Environnement et du Climat de Gironde (ALEC 33) est en capacité d'exporter les données du réseau électrique. Il est ainsi possible de connaître exactement le nombre d'installations, la puissance générée et l'énergie produite par communauté de communes.



	installations inférieur à 36 kWc	installation de 36 à 100 kWc	installation de 100 à 250 kWc	installation supérieur à 250 kWc	Production totale (Energie)
	293 installations = Puissance : 1 422,64 kWc Energie : 0,88 GWh/an	19 installations = Puissance : 1 466,5 kWc Energie : 2,26 GWh/an	14 installations = Puissance : 2 065,1 kWc Energie : 2,06 GWh/an	7 installations = Puissance : 6 264 kWc Energie : 5 GWh/an	10,21 GWh/an
	619 installations = Puissance : 2 659,18 kWc Energie : 1,33 GWh/an	9 installations = Puissance : 696,6 kWc Energie : 0,71 GWh/an	2 installations = Puissance : 330 kWc Energie : 0,073 GWh/an	Pas d'installation	2,11 GWh/an
	582 installations = Puissance : 2561,61 kWc Energie : 1,41 GWh/an	8 installations = Puissance : 519,7 kWc Energie : 0,72 GWh/an	10 installations = Puissance : 1 566 kWc Energie : 1,47 GWh/an	3 installations = Puissance : 7 470 kWc Energie : 8,78 GWh/an	12,39 GWh/an
	809 installations = Puissance : 3 628,92 kWc Energie : 1,9 GWh/an	3 installations = Puissance : 227,7 kWc Energie : 0,077 GWh/an	5 installations = Puissance : 975 kWc Energie : 0,87 GWh/an	6 installations = Puissance : 3 745 kWc Energie : 3,5 GWh/an	6,35 GWh/an
	619 installations = Puissance : 2 704,7 kWc Energie : 1,4 GWh/an	1 installation = Puissance : 90 kWc Energie : 0,084 GWh/an	9 installations = Puissance : 1 723,6 kWc Energie : 1,27 GWh/an	2 installations = Puissance : 516 kWc Energie : 0,53 GWh/an	3,29 GWh/an
	2 922 installations = Puissance : 13 031,05 kWc Energie : 6,92 GWh/an	40 installations = Puissance : 3 000,5 kWc Energie : 3,85 GWh/an	40 installations = Puissance : 6 659,7 kWc Energie : 5,74 GWh/an	18 installations = Puissance : 17 995 kWc Energie : 17,81 GWh/an	34,32 GWh/an

Pour les communes suivies par l'Espace Droit des Sols du Pôle



**PÔLE TERRITORIAL
CŒUR ENTRE-DEUX-MERS
ESPACE DROIT DES SOLS**

+41,3%

C'est la dynamique des déclarations préalables de travaux pour le photovoltaïque entre 2023 et 2024.



365 déclarations en 2023

516 déclarations en 2024